



Le 11 mai 2020

M. Éric Girard, député de Groulx
Ministre des finances
Ministre responsable de la région de Laval
Ministère des Finances
12, rue Saint-Louis
1er étage
Québec (Québec) G1R 5L3
ministre@finances.gouv.qc.ca

Monsieur le ministre,

Vous avez récemment annoncé que vous déposerez sous peu une mise à jour du budget du Québec à la suite des nombreuses décisions qui ont dû être prises pour gérer la crise de la COVID-19. C'est dans le cadre de cette annonce que nous désirons déposer nos recommandations.

Le secteur des sciences de la vie et des technologies de la santé au Québec, c'est plus de 660 entreprises représentant plus de 32 000 emplois de haute qualité au Québec, dont le salaire moyen est de plus de 70 000\$. BIOQuébec est le plus vaste réseau panquébécois des biotechnologies et des sciences de la vie. Il représente plus de 125 entreprises (Biotechs, CRO, capital de risque, etc.) et organisations issues de tous les maillons de la chaîne de l'innovation de la biotechnologie et des sciences de la vie. Elles sont actives dans la recherche, le développement et la commercialisation de nouveaux tests, médicaments et autres produits et services liés aux sciences de la vie.

La crise que nous vivons actuellement nous rappelle à quel point notre industrie est essentielle pour faire face à des enjeux comme la COVID-19 : la recherche est la clé pour trouver des solutions innovantes aux grands problèmes que nous rencontrons. Nous nous devons de continuer de bâtir une industrie forte pour protéger la population. Peu importe le champ thérapeutique, la recherche et la découverte ne doivent jamais cesser.

Les investissements prévus au budget 2020-2021

Dans le cadre du budget 2020-2021 déposé le 10 mars dernier, le gouvernement avait prévu 118 millions de dollars pour appuyer le secteur des sciences de la vie. La situation liée à la COVID-19 rappelle que des investissements continus dans le secteur sont cruciaux pour assurer le développement de découvertes et de nouveaux traitements. BIOQuébec s'était particulièrement réjoui des mesures suivantes et souhaite qu'elles demeurent et soient même améliorées dans la mise à jour que le gouvernement entend déposer :

- 10 millions de dollars pour accélérer l'adoption et l'**intégration des innovations** au sein des réseaux de la santé et des services sociaux et pour améliorer l'adéquation entre les besoins du réseau et les initiatives du milieu de la recherche ;
 - Ce montant vient augmenter le budget du Bureau de l'Innovation et appuyer ce dernier dans sa mission, comme BioQuébec l'a recommandé au ministre des Finances en janvier dernier. À la suite de la crise COVID-19, il apparaît clairement qu'une meilleure intégration de nos innovations sera nécessaire pour prodiguer de meilleurs soins à la population, tout en soutenant nos entreprises. C'est une occasion d'exposer les innovations québécoises en santé et créer des vitrines qui seront déterminantes pour attirer des investissements étrangers et commercialiser ces innovations à l'extérieur du Québec. Le budget du Bureau de l'Innovation et des programmes visant à créer des vitrines pour les innovations biopharmaceutiques devrait selon nous être augmenté d'un **10 millions de dollars additionnels aux 10 millions déjà annoncés, pour les 5 prochaines années.**
- 15 millions de dollars en soutien à **CATALIS Québec** ;
 - Cette somme n'a pas encore été versée à CATALIS et BIOQuébec recommande fortement qu'elle le soit le plus rapidement possible afin de **stimuler la recherche clinique**, augmenter le nombre d'essais cliniques réalisés par les entreprises au Québec, faciliter la collaboration entre les différents acteurs du secteur des sciences de la vie et accélérer le développement de traitements novateurs ;
- 12 millions de dollars pour favoriser une utilisation accrue de l'**intelligence artificielle** et ainsi, soutenir une nouvelle génération d'entrepreneurs en sciences de la vie et solidifier la position du Québec comme leader dans ce secteur ;
- 81 millions de dollars en **soutien à Génome Québec et à l'Institut de recherches cliniques de Montréal** pour accroître la recherche en génomique et la recherche clinique. BIOQuébec se réjouit que ces sommes aient été déjà versées à ces organisations et félicite le gouvernement ;
- 10 millions de dollars pour bonifier le **Programme Innovation** afin d'appuyer davantage de projets.

Les mesures fiscales annoncées à conserver

En plus de ces annonces, BIOQuébec s'était réjoui spécifiquement de trois mesures fiscales annoncées dans le budget du 10 mars dernier et que nous voulons voir conserver, sinon même bonifier compte tenu de la situation économique après la COVID-19.

1. Instauration du crédit d'impôt capital synergie

Ce crédit d'impôt a été créé pour appuyer la croissance d'entreprises innovantes qui, pour se développer pleinement, ont besoin notamment d'avoir accès à des capitaux et à des réseaux d'affaires.

Ce nouveau crédit répond à la demande de BIOQuébec d'inciter du capital québécois à investir dans nos sociétés en sciences de la vie ici, au Québec. Similaire à un crédit d'impôt « anges financiers », mais pour « anges financiers corporatifs », BIOQuébec souhaite grandement que **ce nouveau crédit d'impôt subsiste**, particulièrement en cette période où stimuler et favoriser les investissements en sciences de la vie sera des plus importants afin de s'assurer que les entreprises en sciences de la vie demeurent solides et croissent au cours des prochaines années.

2. Mise en place d'une déduction incitative pour la commercialisation des innovations au Québec

Cette initiative vise à encourager les entreprises à développer et commercialiser leurs innovations au Québec. Elle a été annoncée le 10 mars dernier et réitérée dernièrement par le gouvernement durant la crise de la COVID-19 et permettra aux sociétés développant et commercialisant au Québec une propriété intellectuelle québécoise, de bénéficier du taux d'imposition effectif de 2 % pour les revenus imposables admissibles. Cette mesure remplace la déduction pour sociétés innovantes et est plus avantageuse pour les entreprises. Elle les encourage à demeurer au Québec pour valoriser et commercialiser le fruit de leur recherche. BIOQuébec se réjouit de cette mesure et demande au gouvernement de **s'assurer qu'elle demeure en place**.

3. Élimination du seuil d'exclusion au regard des crédits d'impôt pour la R-D favorisant la collaboration avec des entités de recherche

Dans le budget du 10 mars dernier, le gouvernement a annoncé des modifications à sa législation fiscale de façon à éliminer le seuil d'exclusion relatif aux dépenses admissibles afférentes à un contrat de recherche universitaire, à un contrat de recherche admissible conclu avec un centre de recherche public admissible, à un projet de recherche précompétitive réalisé en partenariat privé, ou encore aux cotisations ou aux droits versés à un consortium de recherche admissible.

Cette mesure répondait seulement en partie à une demande de BIOQuébec d'éliminer le seuil de 50 000 \$, mais pas complètement. Nous aurions en effet souhaité qu'elle puisse s'appliquer au crédit R&D sur les salaires. Le seuil de 50 000\$ sur les salaires punit largement les « jeunes pousses » et les PME pour qui 50 000\$ est un montant majeur dans leur budget de R&D. En fait, ce seuil coûte un emploi par compagnie. Compte tenu du fait que de nombreuses entreprises en biotechnologie ne peuvent actuellement avoir accès aux programmes d'aide du gouvernement, particulièrement le programme de subvention salariale qui a pour critère, entre autres, la perte de revenus, nous demandons au gouvernement de réviser cette décision et d'annoncer également **l'élimination du seuil d'exclusion de 50 000 \$ pour les crédits R&D salaires.**

Des considérations particulières à l'industrie des sciences de la vie

En plus des mesures annoncées en mars dernier que nous désirons voir consolidées et améliorées, nous voulons porter à votre attention trois autres demandes importantes pour le secteur des sciences de la vie, en particulier celui des biotechnologies et des organisations de recherche clinique et contractuelle, dans le contexte difficile qu'est celui de la reprise économique post-COVID-19.

1. Utilisation des RD&DE

Le programme canadien d'incitation fiscale à la recherche scientifique et au développement expérimental (RS&DE) est l'un des systèmes les plus avantageux du monde industrialisé pour soutenir l'investissement des entreprises dans la recherche et le développement (R&D). Ce programme clé est devenu au fil des ans essentiel pour soutenir les entreprises en biotechnologie. Il est important que les délais de révision et de vérification soient accélérés afin d'effectuer le remboursement des paiements dans des délais raisonnables. Ces remboursements sont essentiels aux entreprises pour leur permettre de maintenir leurs activités de recherche au plus haut degré possible pour maintenir, entre autres, leurs avancements compétitifs en protégeant les emplois des travailleurs hautement qualifiés pendant cette période.

Nous demandons au gouvernement du Québec :

- a. D'effectuer le **paiement de toutes les demandes de RS&DE sur une base accélérée « sans révision »**, traitées selon la date de soumission, comme le gouvernement fédéral l'a annoncé récemment pour la portion fédérale des crédits RS&DE ;
- b. Pour l'avenir — **effectuer des paiements provisoires** afin de permettre aux entreprises d'accéder plus rapidement aux futurs paiements RS&DE « réclamés ».

2. Stimuler les investissements

Les nouveaux investissements en sciences de la vie seront indéniablement limités à court, moyen et long terme. La crise met en péril des investissements dans de nouveaux projets ou dans des projets de R&D projetés dans un avenir relativement proche pour 93 % des entreprises concernées selon un sondage que nous avons effectué auprès de nos membres. Pour 60 % d'entre elles, les investissements sont mis en péril de façon importante (nombre de réponses : 92).

La chute draconienne des marchés boursiers au début de la crise a été un choc. Les grands portefeuilles sont en restructuration et rééquilibrent leurs portefeuilles vers des investissements plus conservateurs. Comme la recherche et les sciences de la vie représentent un marché risqué, ils subiront assurément une perte de financement considérable et toute la chaîne des sciences de la vie en souffrira. Les entreprises en phase avancée de financement craignent que les ententes ne soient pas conclues dans la prochaine année.

Pour éviter une chute sévère des investissements en recherche et dans le secteur des sciences de la vie due à la dégringolade des marchés, le gouvernement doit indispensablement **encourager les investissements dans l'industrie** en annonçant des sommes importantes par l'entremise d'investissements structurants via Investissement Québec, la Caisse de dépôt et placement du Québec ou les Fonds de fonds, le tout afin de stimuler les marchés, créer un effet levier et **assurer une continuité du financement**. Les investissements en biotech/pharma sont parmi les plus rentables avec des rendements importants sur plus d'une décennie. La valeur des investissements effectués au cours des dernières années ne doit pas être perdue.

Une stratégie envisageable consisterait à **offrir des enveloppes de financement en capital-actions** pour assurer le refinancement des entreprises de biotechnologies et ainsi assurer la continuité du développement en R&D de ces entreprises.

BIOQuébec réitère également sa proposition, déposée en janvier dernier dans le cadre des consultations pré-budgétaires, d'évaluer l'opportunité pour le gouvernement du Québec de **se doter d'outils financiers novateurs pour le financement des sciences de la vie**. Le ministère des Finances du Québec a mis sur pied en 2018 un programme d'« Obligations Vertes » à taux fixe à sa gamme de produits d'épargne et de retraite offerts par Épargne Placements Québec. Il pourrait être intéressant de répliquer un tel modèle dans l'industrie des sciences de la vie « **Obligations Santé** » pour favoriser les investissements dans les fonds de fonds.

3. Soutien aux infrastructures

Les secteurs biopharmaceutiques et des technologies médicales étaient en pleine effervescence au Québec avant la crise sanitaire, et nous souhaitons grandement que cette croissance se poursuive après la crise de la COVID-19. Depuis 2 ans, nous avons observé une importante demande, d'entreprises locales et d'entreprises internationales pour des espaces de laboratoires et manufacturiers dans la province de Québec. De plus, il y a eu au cours des dernières années création d'un nombre important de jeunes pousses qui commencent à chercher des espaces pour leur croissance. Les parcs technologiques, les incubateurs tels que le CQIB et les accélérateurs sont pourtant presque tous à pleine capacité. La construction de laboratoires et des espaces de production spécialisés sont très dispendieux et ces compagnies n'ont pas les fonds pour investir dans de telles constructions alors qu'elles sont essentielles à leurs croissances.

Nous avons donc un **besoin pressant d'espaces multifonctionnels flexibles**, comprenant des espaces communs afin de stimuler la croissance des entreprises en biotechnologies et en technologies médicales, en particulier pour les secteurs d'avenir comme la R&D biopharmaceutique, la bio-fabrication et les technologies de la santé incluant l'intelligence artificielle. Le succès de ce type de projet d'infrastructures dépend de la collaboration entre les secteurs privés, institutionnel et gouvernemental. L'engagement du gouvernement en appui à un tel projet d'infrastructures enverrait un signal clair au soutien de ces secteurs et à la croissance de ces derniers.

a. La bio-fabrication

La chaîne des sciences de la vie au Québec est presque complète. Le maillon manquant réside dans le **développement et la production de produits biologiques thérapeutiques** tels que médicaments biologiques à molécules complexes et vaccins. Comblé ce maillon permettrait au Québec de compléter cette chaîne et lui permettrait de véritablement penser à une certaine autonomie. Développer sa capacité de bio-fabrication BPF pourrait servir entre autres à fournir au gouvernement des produits biologiques à prix compétitifs, en plus de stimuler le développement de nouveaux médicaments innovants. En ce moment, la bio-fabrication est faite à l'international (e.g., 6 à 8M\$US pour le développement d'un seul processus et d'un seul lot clinique pour un anticorps thérapeutique). À la lumière des leçons apprises grâce à la crise COVID-19, il nous apparaît clair et il est **important que le Québec développe rapidement cette capacité**.

CONCLUSION

Les entreprises biopharmaceutiques constituent une composante essentielle permettant au Québec de gérer les crises sanitaires telles que la COVID-19, mais également d'affronter toute crise potentielle future et autres besoins en santé, qu'ils soient en oncologie, en cardiologie, en santé mentale ou tout autre champ thérapeutique.

Le Québec est reconnu pour la grande qualité de la recherche qui y est effectuée. Nous avons la chance d'avoir un secteur intégré des sciences de la vie, une chaîne presque complète de la recherche à la commercialisation, mais avec un manque en fabrication de produits biologiques. En ces temps de crise, le Québec met à profit son expertise pour développer rapidement des solutions à cette pandémie globale. Le Québec a la chance de jouer un rôle mondial et nous ne devons pas hésiter à jouer ce rôle, que ce soit par le développement d'un vaccin, de traitement ou de tests diagnostiques.

Nos recommandations pour la mise à jour budgétaire donnent des pistes claires de moyens pour nous assurer de garder notre industrie forte et permettre à nos entreprises de continuer à jouer ce rôle de leader, maintenant et pour l'avenir.

C'est dans ce contexte que **nous vous demandons de soutenir nos recommandations budgétaires** ci-haut décrites.

Finalement, afin de **réactiver le déploiement de la stratégie québécoise des sciences de la vie du Québec**, d'assurer un nécessaire dialogue en continu et de stimuler la relance et la compétitivité de notre secteur à l'international, nous réitérons la recommandation que nous avons faite à votre collègue ministre de l'économie et de l'innovation, en collaboration avec nos partenaires du secteur des sciences de la vie (lettre datée du 8 mai 2020) pour la **mise en place rapide d'un comité de travail, co-présidé par les ministres de l'Économie et de l'Innovation (MEI) et la ministre de la Santé et des Services sociaux (MSSS), administré par l'entremise du Bureau de l'Innovation, auxquels seraient invités les acteurs-clés de l'écosystème du secteur**. Ce comité permettrait au gouvernement d'atteindre ses différents objectifs dont celui d'un approvisionnement sécuritaire, stable et compétitif en matière d'innovations technologiques ou de solidifier son industrie biopharmaceutique.

Si vous avez des questions relatives à nos demandes ou désirez en discuter de vive voix, n'hésitez surtout pas à communiquer avec moi.

Nous vous remercions de votre collaboration habituelle et de votre appui, Monsieur le Ministre, et nous vous prions de recevoir nos salutations distinguées.



Anie Perrault, LL.L, ASC
Directrice générale
BIOQuébec

c.c. M. Pierre Fitzgibbon, ministre de l'Économie et de l'Innovation

p.j. Annexe 1 et 2 : résultats des sondages.

ANNEXE 1 : RÉSULTAT DU SONDAGE #1 TENU DU 21 AU 25 MARS 2020, QUESTION PAR QUESTION

Sondage aux membres et acteurs des sciences de la vie : COVID-19

Dans le cadre de la crise entourant la COVID-19, BIOQuébec a sondé l'industrie des sciences de la vie pour connaître la situation des organisations dans le but de faire des recommandations au ministère de l'Économie et de l'Innovation.

Voici le résumé des réponses obtenues.

Identification des répondants

Au total, 131 répondants représentant 118 entreprises ont répondu à l'appel. Les répondants proviennent de tous les secteurs de l'industrie :

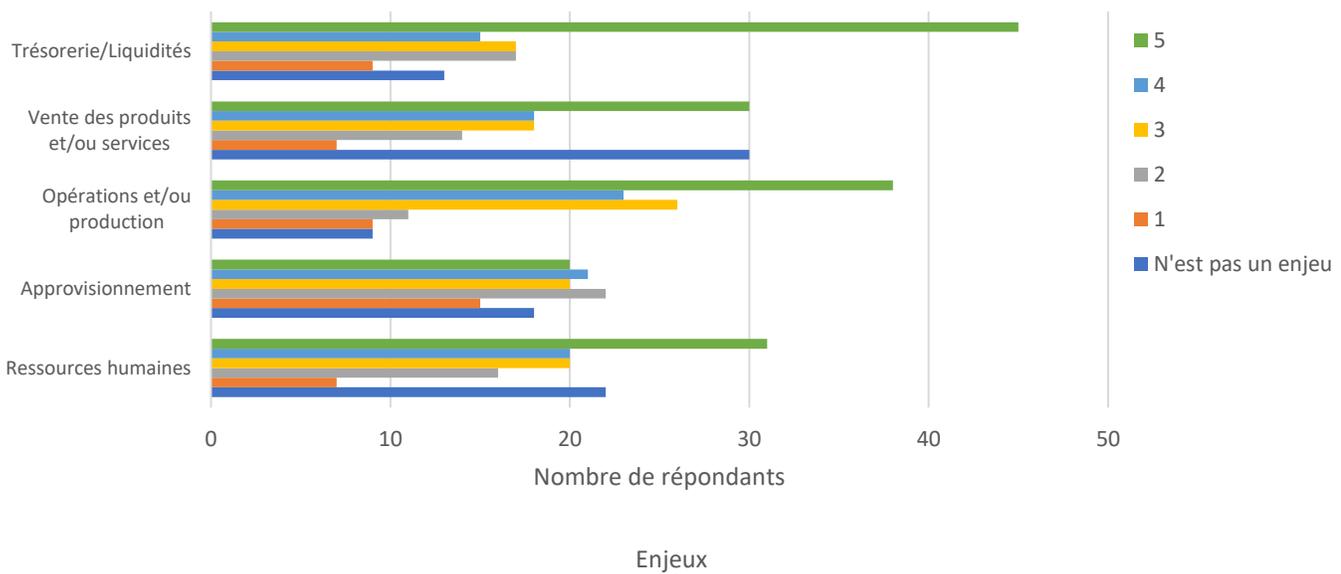
- 34 % biotechnologies
- 21 % ORC
- 20 % Services
- 17 % Autres (Centre de recherche, fabrication, dispositifs médicaux, OBNL, logiciels, cannabis)
- 6 % Pharma
- 2 % Capital de risque (CR)

Enjeux généraux

L'ordre d'importance des enjeux identifiés par la majorité des répondants est la suivante. Entre parenthèses : le pourcentage d'occurrence sans égard à la priorisation.

- 1- Trésorerie/liquidités (89 %)
- 2- Opérations et/ou production (92 %)
- 3- Ressources humaines (81 %)
- 4- Vente des produits et/ou services (75 %)
- 5- Approvisionnement (85 %)

Le graphique ci-dessous montre la variation de l'importance de chaque enjeu pour les répondants.



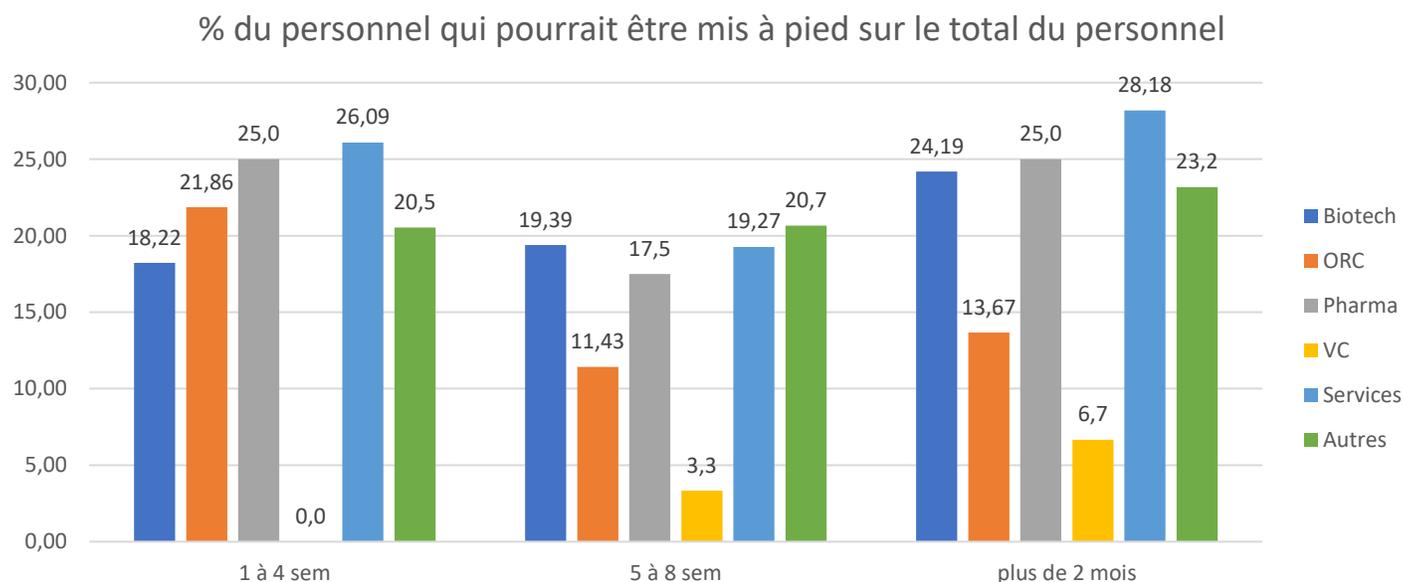
Impact de la crise sur les RH des entreprises

Mises à pied

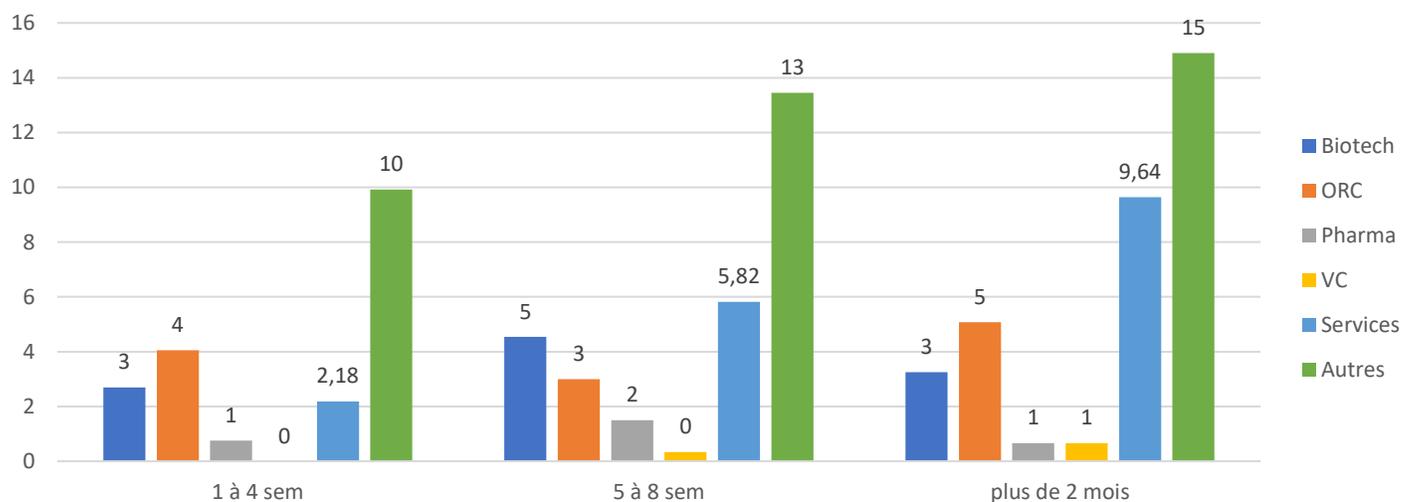
Quarante pour cent des 113 répondants ne prévoient faire aucune mise à pied et 42 % prévoient renvoyer 1 ou 2 employés. Cependant, ces mises à pied représentent pour plusieurs de ces entreprises un fort pourcentage de la main d'œuvre totale (39 répondants sur 85 [46 %] prévoient en effet la mise à pied de 2 à 100 % de leur main-d'œuvre dans les 4 prochaines semaines)

Lorsqu'on demande aux gens de se projeter dans le temps, on constate que la proportion de répondants qui ne prévoyait pas faire de mises à pied (42 %) diminue au profit de la proportion d'indécis (près de 10 %) (83 répondants). La situation entre 5 à 8 semaines et plus de deux mois est très similaire.

Voici le portrait détaillé en pourcentage du personnel total et en nombre d'emploi par type d'entreprise. Les services et les autres types d'organisations (institution, OBNL, centre de recherche, fabrication, dispositifs médicaux, logiciels, cannabis) sont les plus touchées à court terme alors qu'il se maintiendra dans le temps pour les autres.



Nb emplois



Pourcentage de fonctionnement des entreprises

La majorité des entreprises (67 %) fonctionne de 10 à 80 % de sa capacité. **Cependant, 23 % fonctionnent à sur capacité (2 %) ou à capacité maximale (21 %).** Seulement 4 % ont dû cesser complètement leurs activités.

Les mesures mises en place pour la protection des employés

Les entreprises ont pris des mesures pour protéger les employés :

- 75 % des répondants offrent du télétravail
- 66 % ont mis en place plus de mesures d'hygiène
- 31 % ont mis plus de contrôle
- 31 % ont pris d'autres mesures.

Liste des mesures détaillées prises par les répondants

Mesures de distanciation

- Augmenter la distance entre postes de travail, diminution du nombre d'employés dans une salle
- Décalage des horaires de travail
- Report de plusieurs activités
- Fermeture de l'entreprise ou renvoi d'employés
- Vidéoconférences
- Annulation des voyages
- Mise en place de mesures pour favoriser le télétravail

Mesure d'hygiène

- Désinfection plus régulière
- Interdiction de sortie pendant les pauses
- Protection avec gants, masques et blouses

- Soutien d'employés avec expérience en bioconfinement

Mesures de contrôles

- Contrôle de la température corporelle à avant chaque quart de travail
- Éducation aux employés
- Retrait des employés plus à risque
- Demander à des employés d'observer une quarantaine

Les travailleurs des sciences de la vie sont des travailleurs essentiels

La majorité des répondants (82 %) estiment que les travailleurs des secteurs de la biotechnologie et de la recherche doivent être qualifiés de travailleurs essentiels. Voici un résumé de leurs commentaires à ce sujet :

La recherche doit continuer pour :

- **trouver un remède à court terme à COVID-19 et à long terme pour une prochaine pandémie**
- **traiter les patients qui participent à des essais cliniques pour**
- **réduire les impacts sur la santé à long terme de la population dans toutes les aires thérapeutiques**

Les entreprises peuvent poursuivre leurs activités en faisant de la distanciation sociale et en optant pour des mesures de protection. Les travailleurs sont formés et comprennent le risque de la COVID-19 et connaissent les façons de contrôler ce risque.

Au minimum, le maintien des équipements est nécessaire (ex. azote liquide) et les activités nécessaires au redémarrage post-crise doivent continuer.

Les patients ont besoin de soin (équipements et médicaments)

- Les équipements médicaux doivent être fabriqués
- L'approvisionnement des patients en médicaments doit se poursuivre

Certains considèrent toutefois que les travailleurs des secteurs de la biotechnologie et de la recherche ne devraient pas être considérés comme essentiels pour les raisons suivantes :

- **Les travailleurs qui ne travaillent pas sur la COVID-19 devraient rester à la maison pour éviter de prolonger la crise et de se mettre à risque.**
- **Les résultats des recherches peuvent attendre quelques mois.**
- **Nos produits ne sont pas essentiels en temps de crise.**
- **Certains employés peuvent travailler de la maison.**

Besoin en travailleurs temporaires

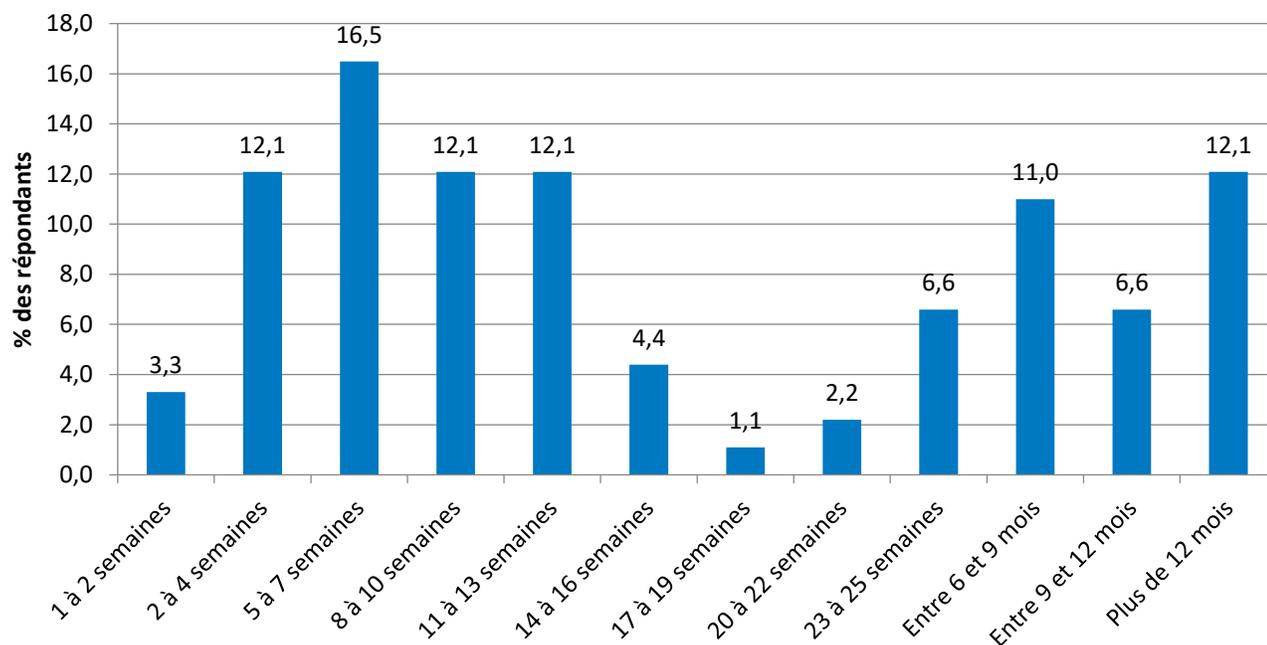
Seulement 11 % des répondants auraient besoin de travailleurs temporaires (pour remplacer des postes de secrétariat par exemple).

Impacts de la crise sur les finances des entreprises

Le portrait des entreprises concernant l'enjeu de liquidité est très variable, mais la majorité (52,8 %) appréhende un enjeu de liquidité dans 2 à 13 semaines alors que pour 30 % des entreprises, l'impact sera différé dans plus de 6 mois. (30 % des répondants n'ont pas répondu à cette question).

Le graphique ci-dessous trace un portrait de la situation.

Besoins en financement



Les entreprises ont besoin de financement d'ici 6 mois (80 répondants) sous forme de :

- 36 (45 %) capital
- 35 (44 %) subventions
- 23 (29 %) avances sur crédits à la R&D
- 14 (18 %) prêt long-terme
- 12 (15 %) crédit bancaire traditionnel
- 10 (13 %) prêts convertibles
- 24 (30 %) autres moyens tels que :
 - Moratoire sur prêt vs garantie Investissement Québec
 - Fonds de recherche aux bénéficiaires de demandes de nos clients industriels
 - Investisseurs
 - Moratoires de capital et moratoire sur remboursement des prêts existants
 - Garanties de prêt
 - Liquidités personnelles ou des actionnaires
 - Paiements des clients
 - Assistance spécifique requise pour les travaux sur la COVID-19

Les effets de la crise sur le financement

Ce sont 84 % des répondants qui estiment que la crise financière affecte le financement des entreprises (87 répondants). Quelques commentaires sont récurrents :

- Inquiétude quant à la réduction d'entrée d'argent, la dépense des liquidités, et ultimement, de devoir fermer si la crise perdure.
- Beaucoup d'entreprises sont financées selon les résultats qu'ils obtiennent. Leur fermeture entraînera inévitablement un manque de financement par faute d'avancement des travaux.
- Les investissements seront difficiles à obtenir puisque tous les projets sont suspendus à l'échelle internationale.
- Le retard du remboursement des crédits R&D est très dommageable pour les entreprises.

Voici plus de détails à propos des commentaires des autres répondants :

Craintes des effets à long terme

- Les résultats des travaux en cours sont essentiels pour intéresser des investisseurs.
- Manque de personnel pour répondre à la demande.
- Les entreprises à activités précliniques sont inquiètes que les activités soient centrées sur les études cliniques plus avancées et affectent leurs revenus à plus long terme.

Manque de liquidités

- L'abolition des subventions est problématique.
- Les institutions financières doivent être plus proactives.
 - Les délais pour renouveler la facilité de crédit sont trop courts, puisque les institutions financières sont occupées à gérer les demandes reliées à la crise de la COVID-19.
 - Le financement d'une entreprise est retenu par Desjardins.

Nouveaux investissements ralentis ou inexistant

- Investisseurs en mode attente ou en préservation des capitaux; impact à prévoir dans toute la chaîne de financement.
- La baisse de la rentabilité diminue les chances d'obtenir du financement
- À défaut de pouvoir maintenir les brevets actifs (taxes de maintien et réponses aux lettres officielles), leur abandon réduit les chances de pouvoir être financé.

Pour les entreprises en capital de risque, les investissements sont indéniablement ralentis par la crise et aucun financement n'est disponible, ce qui amène un risque de fermeture des laboratoires et de faillites.

Suggestions :

- Programme de prévention gouvernemental à explorer
- Un répondant comptait sur Effervescence, RESI San Diego et BIO pour approcher les Montréalais et les Torontois et se demande comment il pourra les approcher. Il suggère que BIOQuébec suscite des mises en contact virtuelles et se porte volontaire pour aider à les organiser.
- Garantir un prêt que l'institution financière sera très heureuse d'accorder.

Le report des dates de production et paiements des déclarations fiscales

L'opinion des entreprises sur le report les dates de production et paiements des déclarations fiscales est partagé. Cette mesure a un impact pour 40 % des répondants, alors que 60 % des répondants mentionnent qu'elle n'est pas importante pour eux.

Beaucoup d'entreprises ont déjà terminé leurs déclarations fiscales. **Elles demandent que les remboursements d'impôts, de crédits à la recherche et le versement des subventions soient accélérés. Il faudrait aussi reporter le paiement des taxes.** Beaucoup de répondants n'ont pas d'impôts à payer (subventions, revenus trop faibles, petites entreprises) et ne sont donc pas affectés par la mesure. Voici des suggestions de mesures complémentaires :

- Du capital sous forme d'équité
- Des crédits d'impôt
- Des prêts patients
- Des garanties de prêts
- Des congés de capital et d'intérêts bancaires
- Des subventions salariales seraient utiles pour réorienter les opérations vers du marketing, de l'optimisation des processus et des tâches administratives dans le but d'être prêts à redémarrer agressivement après la crise
- Des injections directes pour conserver les emplois en % du salaire
- Augmenter les mesures pour diminuer la propagation du virus
- Les laboratoires universitaires et publics devraient continuer à opérer tout en limitant les risques de contagion.

L'impact sur les investissements des nouveaux projets

La crise met en péril des investissements dans de nouveaux projets ou dans des projets de R&D projetés dans un avenir relativement proche pour 93 % des entreprises concernées. **Pour 60 % d'entre elles, les investissements sont mis en péril de façon importante.**

L'impact de la crise sur les ORC

En ce qui concerne les ORC, **85 % des projets de recherche clinique sont présentement affectés par la crise** et autant le seront si la crise se poursuit. La plupart sont déjà affectés par la crise. D'autres attendent de savoir si les clients suspendront les études.

L'impact de la fermeture des campus universitaires

Au total, 77 répondants ont des activités en lien avec les campus universitaires. De ces entreprises, 75 % sont affectés par leur fermeture. Parmi celles-ci, 30 % sont très affectées.

Les projets de recherche sur la COVID-19

- 24 répondants (27 %) ont mentionné travailler sur des projets reliés au COVID-19
 - 8 (9 %) ont déjà rempli le formulaire du gouvernement et 16 (18 %) ne l'ont pas encore fait.
- 25 répondants (28 %) ont l'intention de travailler sur la COVID-19.
- 39 répondants (44 %) n'ont pas l'intention de travailler sur la COVID-19.

Recherche et évaluation des solutions

Les mesures prises par le Gouvernement

Le gouvernement du Québec a annoncé une série de mesures le 19 mars dernier, dont des prêts et des garanties de prêts d'un minimum de 50000 \$ à des taux très avantageux pour soutenir le fonds de roulement des entreprises. **Au total, 55 % des répondants ont mentionné que ces mesures seraient utiles pour eux.**

Ils sont nécessaires pour :

- Financer les entreprises
- Fournir les liquidités manquantes
- Maintenir les emplois
- Faire avancer les projets
- Aider à démarrer un projet de recherche sur la COVID-19
- C'est une mesure rapide qui aidera les entreprises à s'adapter
- Cette aide devrait toutefois garantir un financement des crédits d'impôt à recevoir.

Parmi les répondants qui trouvent que la mesure est inefficace, voici les arguments soulevés :

- Les fonds de roulement de plusieurs sont déjà déficitaires et souvent largement plus élevés que 50000 \$.
- Plusieurs ont mentionné que cette mesure arrive trop tôt pour elles. Elle pourrait être utile plus tard.
- D'autres croient ne pas se qualifier (ex. celles en bourses, le cannabis médical, celles subventionnées par des programmes gouvernementaux comme BioMed Propulsion)
- Quelques entreprises ont des finances solides, fonds de roulement suffisants pour ne pas en avoir besoin.
- Les prêts bancaires sont habituellement plus avantageux que IQ, donc l'utilité dépendra des modalités.
- Des employés sont déjà au chômage.
- Augmenter l'endettement n'est pas une solution viable pour certaines entreprises.

Les services à offrir aux entreprises

Les répondants ont identifié les services les plus utiles offerts par le gouvernement pour aider les entreprises à passer à travers cette crise. Par exemple :

Aide directe aux entreprises et employés

- Considérer les travailleurs des sciences de la vie comme travailleurs essentiels
- Autoriser l'accès aux laboratoires académiques
- Faire des commandes des produits pour les entreprises
- Mettre sur pied une plateforme d'échange/fourniture de produits
- Financer les emplois, payer tous les employés et les dirigeants d'entreprise qui ont plus de 40 % des actions de leur entreprise.
- Accorder un supplément au chômage du Canada et le PATT de Québec

Mesures fiscales proposées

- Remboursement rapide des crédits R&D, garantie de prêt pour les crédits R&D de l'année en cours, majoration du crédit R&D sur les salaires
- Crédits RS&DE
- Crédits à faible taux d'intérêt
- Accélérer l'accès aux fonds d'investissement
- Injection de capitaux (équité et/ou subventions)
- Subvention pour diminuer l'endettement

- Congé de Capital ET d'intérêt sur tous les prêts bancaires
- Prêt moyen-terme de 50000 \$
- Prêts et garanties de prêts long-terme
- Subventions pour établir de nouveaux services locaux pertinents en temps de crise sanitaire
- Offrir des enveloppes de financement en capital-actions pour assurer le refinancement des entreprises de biotechnologies et ainsi assurer la continuité du développement en R&D de ces entreprises.
- Prêts d'urgence
- Report des paiements des impôts et des taxes
- Le soutien salarial ou le soutien à l'achat d'infrastructure comme l'équipement
- Alléger les complications et la complexité des demandes de fonds et les exigences du Programme de travail partagé
- Accorder des subventions plus importantes et faciles pour consultant externe avec Emploi-Québec.
- Assouplir les mesures fiscales pour permettre de garder les liquidités
- Ouvrir les programmes aux entreprises de cannabis.

Autres mesures

- Services de garde pour les enfants des employés
- Soutien des entreprises à participer dans le développement de technologie pour combattre COVID-19
- Assouplir les règles d'autorisation, s'assurer l'accès au marché des technologies innovatrices
- Accès privilégiés et rapides aux résultats des tests de COVID-19 pour éviter la fermeture de l'usine et impacter la santé des populations
- Des mesures ciblées spécifiques de réduction de propagation pour rassurer la population et permettre de continuer à faire rouler l'économie
- Développer la télé santé
- Acheter de la technologie provenant du Québec (achat local). Une entreprise sondée fournit du matériel dans toutes les provinces, sauf au Québec.

Le remboursement accéléré des crédits d'impôt à la R&D

Au total, 97 % des entreprises concernées estiment que le remboursement accéléré des crédits d'impôt à la R&D serait bénéfique. Cette mesure est non applicable pour 25 répondants et 41 personnes n'ont pas répondu à cette question. Ils ont suggéré certaines mesures additionnelles :

- Annuler la limite de 50000 \$ de dépenses non admissibles pour le Québec
- Bonification temporaire du crédit sur les salaires pour les prochains 3-6 mois afin d'éviter les mises à pieds
- Assouplir les approches de vérification pour accélérer les révisions.
- Augmenter les crédits d'impôts à l'investissement (CII) pour les projets portant sur le COVID-19
- Les crédits du fédéral devraient être versés en argent plutôt qu'en crédit applicable à des revenus futurs
- Les crédits à la recherche de l'année précédente, ceux de l'année courante et les subventions octroyées peuvent faire l'objet d'avances bancaires garanties à la hauteur de 100 % (ou 85 %)
- De mettre en place un système comme le PARI : une préapprobation des projets R&D et des paiements mensuels avec une légère preuve de l'accomplissement des travaux.

Crédit d'impôt spécial

La majorité des répondants est intéressée par la mesure (71 % des répondants souhaitent en bénéficier et 23 % peut-être).

Entreprise citoyenne

Ce sont 66 entreprises qui ont mentionné être disposées à rendre disponibles certains services, produits, installations ou équipements pouvant soutenir la lutte au Covid19. Voici ce qu'ils offrent :

Expertise à partager

- Composés à tester par un autre laboratoire
- Employés formés pour de la R&D rapides et de qualité
- Locaux, expertise et services en recherche clinique
- Consultation, connaissances du côté production et purification
- Développement de médicaments et fabrication de médicaments pour les études cliniques.
- 3 cliniques de soins infirmiers/centre de perfusion

Services de laboratoire

- Service de laboratoire de recherche (PCR, culture cellulaire, bioconfinement, analyse de données, analyse protéique, génétique, traitement des échantillons, incubateurs d'expression bactérienne, en CHO etc.)
- Laboratoire de spectrométrie de masse afin de caractériser la COVID-19 dans le sang des patients
- Spectrométrie de masse, technologie Omics et multi-omics, pharmacocinétique
- « Sourcing » d'échantillon biologique
- Librairie de composés pour trouver des cibles pour la COVID-19
- Plateforme technologique vaccinale innovante et d'une plateforme de développement et de production à même de rencontrer l'urgence et la sévérité de la situation.
- API production
- « Liquid processing capabilities »
- Lignées cellulaires pour l'identification d'anticorps contre le coronavirus
- Entreposage, transport et logistiques liés aux échantillons biologiques.

Services d'analyse

- Tests analytiques des vaccins
- Traitement et analyses des échantillons.

Espace à prêter ou à louer

- Laboratoires et laboratoire de fabrication
- Salle blanche Classe 7, atelier de prototypage, injection de plastique (tire < 30 cm3)
- Labos de biosécurité niveau 2 avec deux hottes biosécuritaires
- Plan de chimie médicinale

Production

- Développement et fabrication de produits cliniques
- Ligne à bouteille pour médicaments
- Manufacture de composantes

Dépistage de la COVID-19

- Dépistage de la COVID-19
- Produits de détection rapide de la COVID-19 (nanosilver pour tests anti-viraux et nanogold pour covid-19)
- Équipements et expertises en lien avec le diagnostic des échantillons pour la détection du coronavirus

Outils mobiles

- Outils mobiles pour permettre aux paramédicaux de documenter les tests du COVID-19 à domicile et à des sites spécifiques. Ces outils sont déployés dans plusieurs régions en Ontario.

- Création de messages informatifs et rassurants pour le public
- Analyseur « point-of-care » pour l'hémoglobine glyquée dont le dosage est essentiel pour le suivi des diabétiques pour éviter qu'ils aient à se déplacer dans des endroits à risque pour les prises de sang.

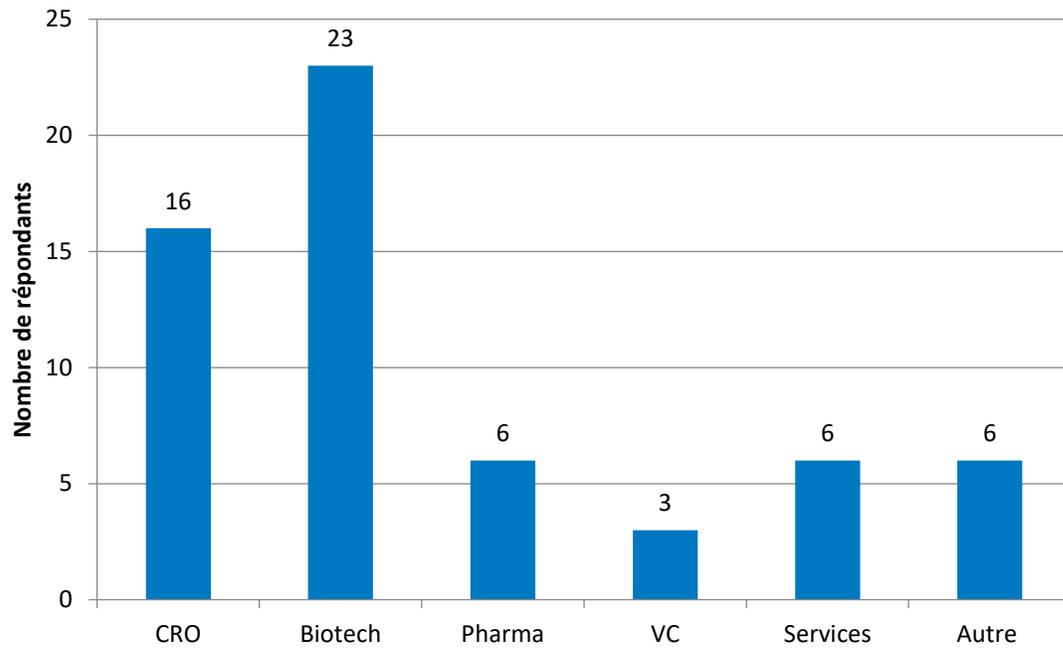
ANNEXE 2 : RÉSULTAT DU SONDAGE #2 DE MISE A JOUR DE LA SITUATION, TENU DU 22 AVRIL AU 4 MAI 2020, QUESTION PAR QUESTION

Ce sont 60 membres provenant de 52 entreprises uniques qui ont répondu à l'appel d'un deuxième sondage portant sur les conséquences de la crise COVID-19. Ces entreprises proviennent de tous les secteurs, principalement des biopharmaceutiques (48 %) et des CRO (27 %). La crise affecte sans contredit les entreprises en sciences de la vie du Québec. Voici un résumé de la situation :

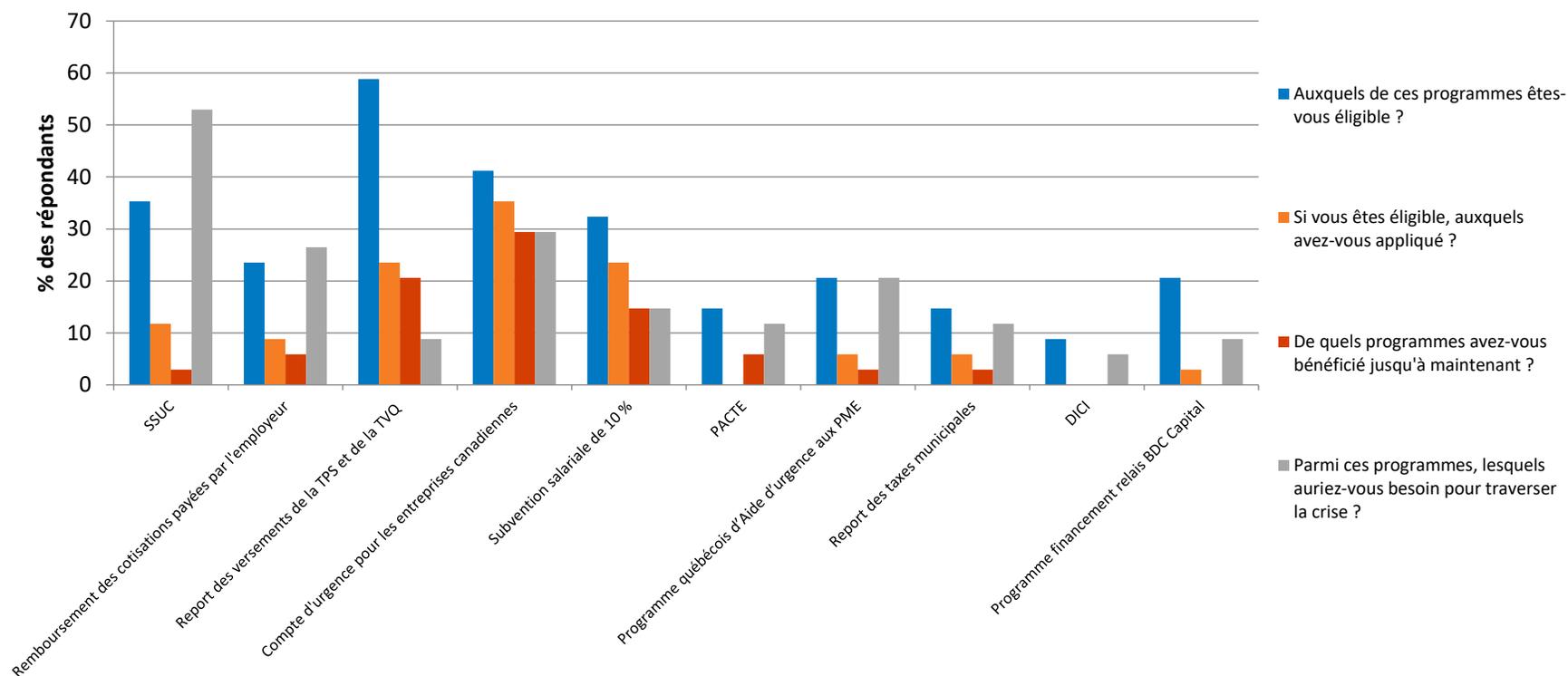
- Seulement 63 % des entreprises fonctionnent à plus de 75 % de leur capacité et 21 % des entreprises sont ralenties à moins de 50 % de leur activité habituelle.
- Si 77 % des entreprises n'ont pas eu à faire de mise à pied depuis le début de la crise, ce nombre passera à 43 % si la crise perdure plus de deux mois. Seulement 10 % des entreprises peuvent conserver 100 % de leurs employés.
- Le manque de liquidités est un souci important :
 - 25 % des entreprises manqueront de liquidités si la crise se prolonge pendant un an ;
 - 85 % des entreprises ont besoin d'une forme de financement d'ici 6 mois ;
 - Les subventions, des prêts long-terme, du capital et les avances sur crédits RD sont des types de financement qui seraient utiles aux compagnies pour traverser la crise.
- La crise met en péril les investissements de nouveaux projets ou de projets projetés. La situation est inquiétante : 85 % des répondants ont mentionné que leurs investissements sont moyennement ou très affectés par la crise.

Portrait des répondants

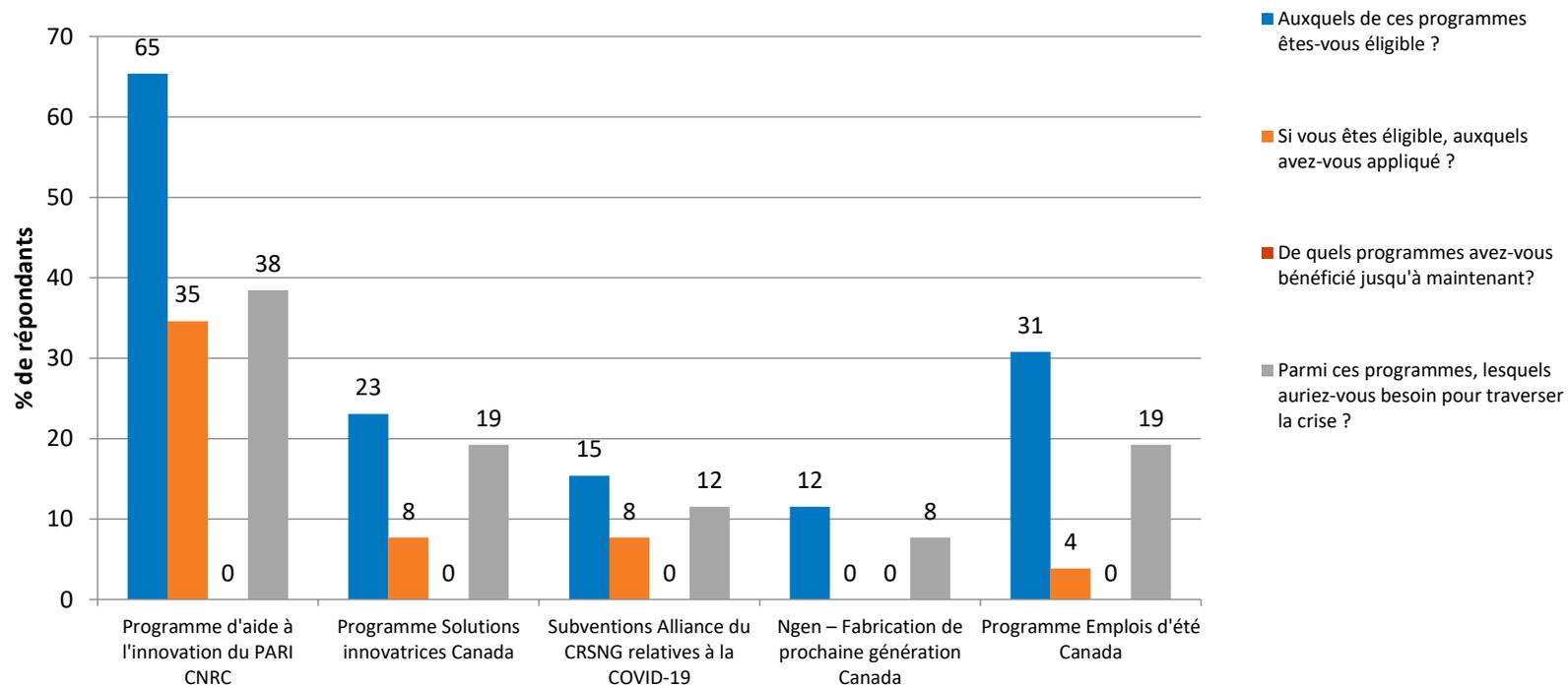
60 répondants — 52 entreprises uniques



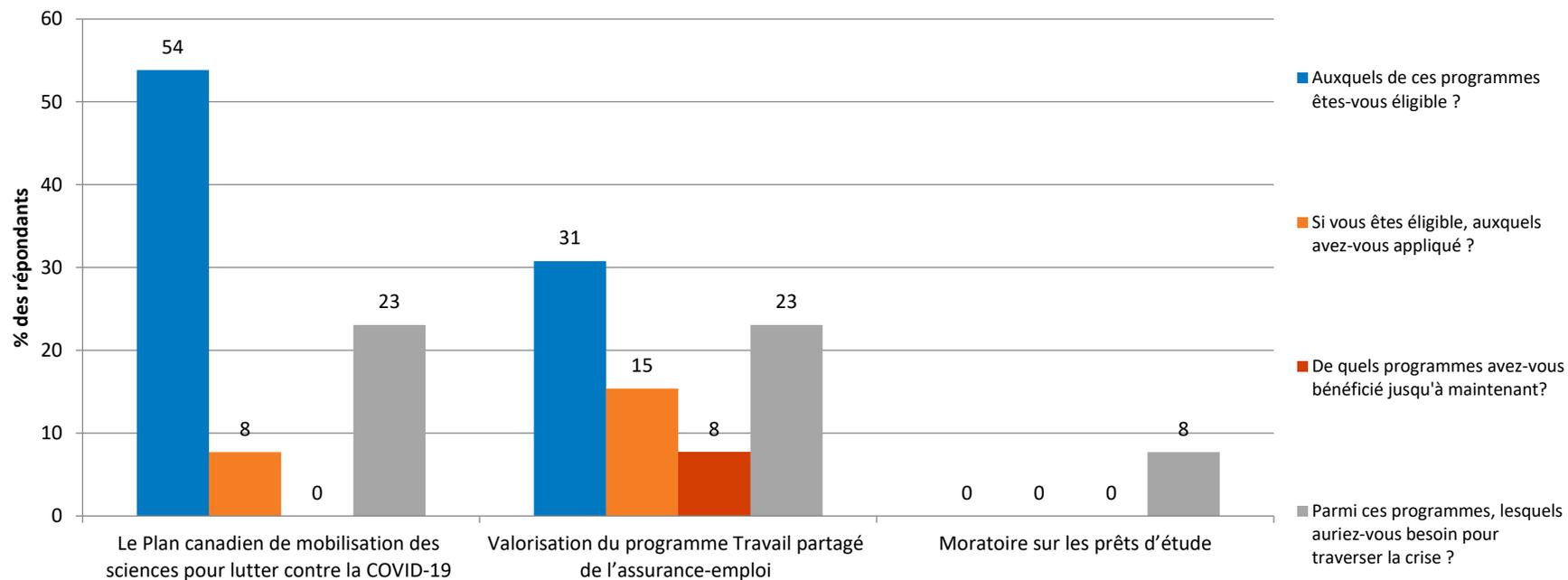
Les programmes fiscaux (34 répondants)



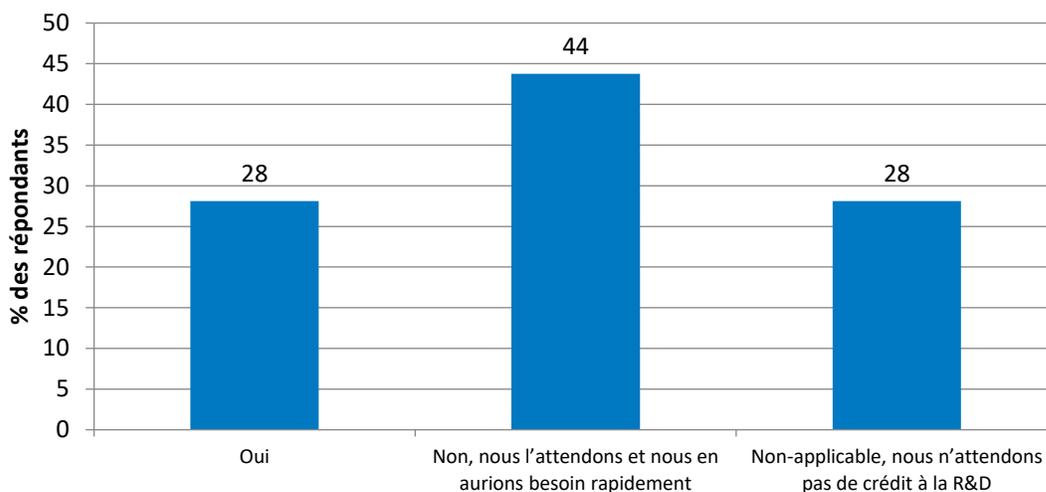
Les programmes d'aide à la recherche (26 répondants)



Autres mesures (13 répondants)



Remboursement de crédit d'impôt RS&DE 2019 (32 répondants)



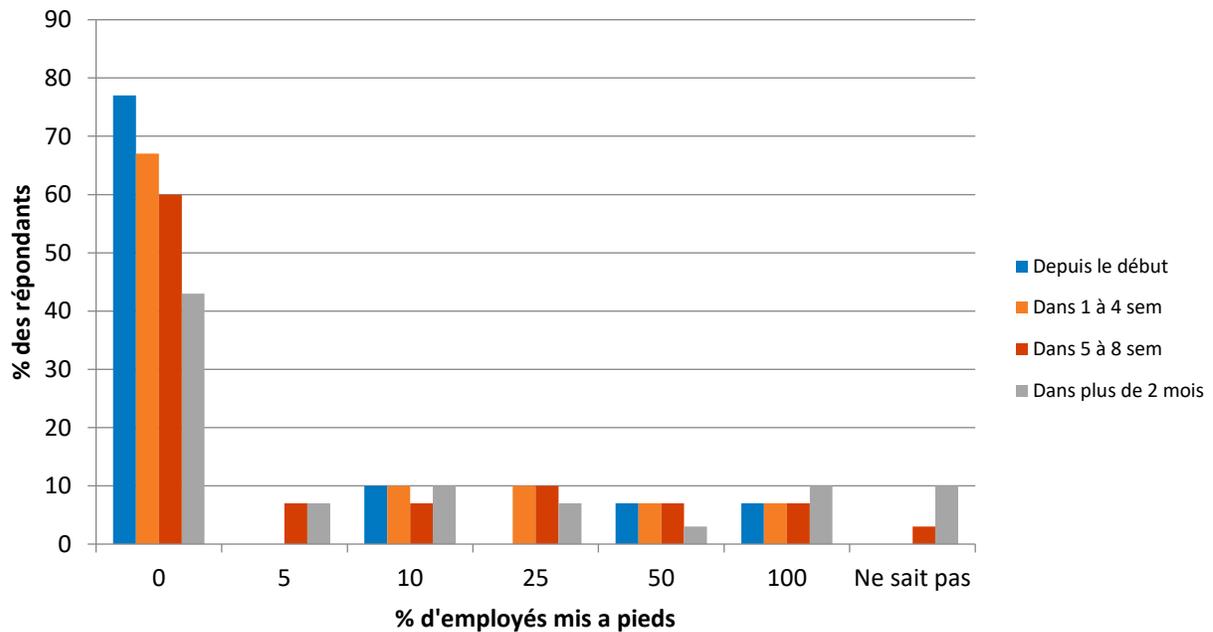
Les services les plus utiles offerts par le gouvernement pour aider les entreprises à passer à travers cette crise (21 répondants)

Les réponses qui reviennent le plus :

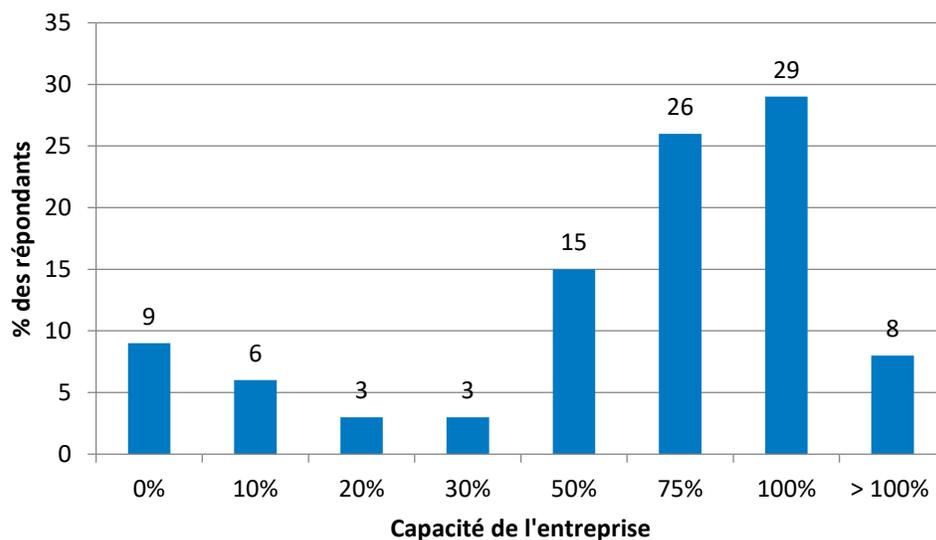
- Des prêts
- Des subventions en argent au lieu des prêts
- Augmenter l'accessibilité à la subvention salariale
- La subvention des salaires est critique. Rendre le programme de subvention salariale d'urgence disponible sur une longue période si la crise s'étire dans le temps avec réduction du seuil d'accessibilité.
- Remboursement rapide des crédits d'impôt à la R&D
- Dépistage des employés pour prévenir la contagion des employés
- Le soutien à l'innovation pour les sociétés du Québec et l'intégration de l'innovation en milieu de santé
- Éligibilité au programme d'emploi étudiant
- Centralisation des programmes
- Ouvrir l'accès aux laboratoires universitaires
- Compensation monétaire pour rattraper le retard causé par la pandémie.
- Pour favoriser la production pharmaceutique locale, il faudrait revoir les règles des contrats d'approvisionnement afin que la règle du plus bas prix ne soit plus le seul critère pris en compte. Aussi, faire lever le moratoire sur l'augmentation des prix des médicaments (en place depuis 2012) pour le remplacer par un mécanisme d'indexation à l'inflation.
- Mobilisation des capitaux risqués et investisseurs individuels pour le financement en capital des sociétés

- Étendre les échéances des programmes pour la recherche et la commercialisation à haut risque. Allonger les délais de paiement ou convertir les prêts en subvention ou équité si les projets réussissent.

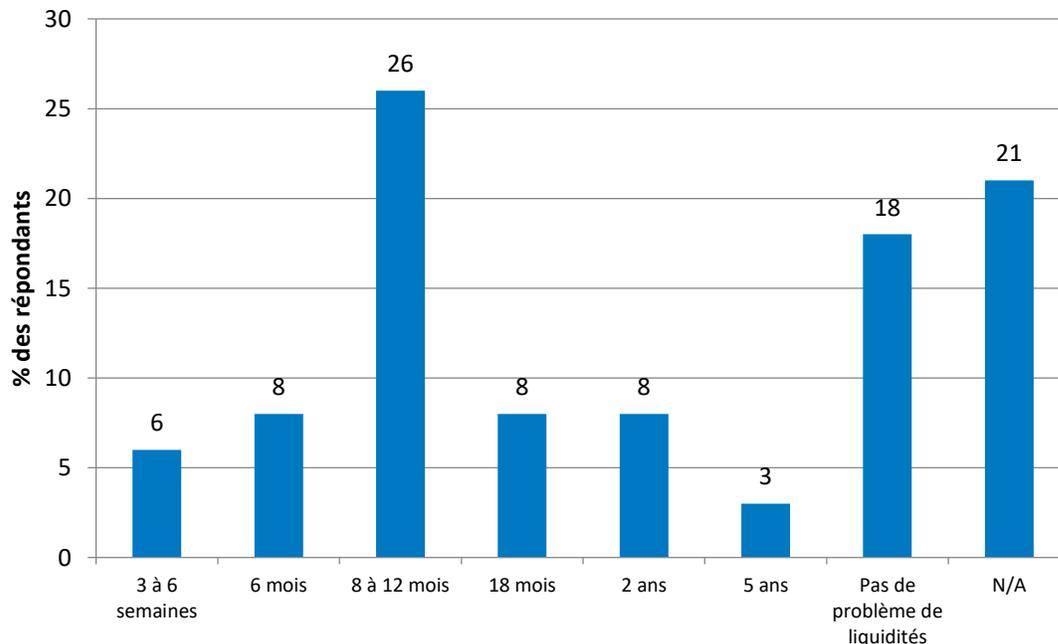
Quelles sont les fluctuations vécues/prévues en termes de mises à pied ? Indiquez en pourcentage de main d'œuvre et en nombre (30 répondants)



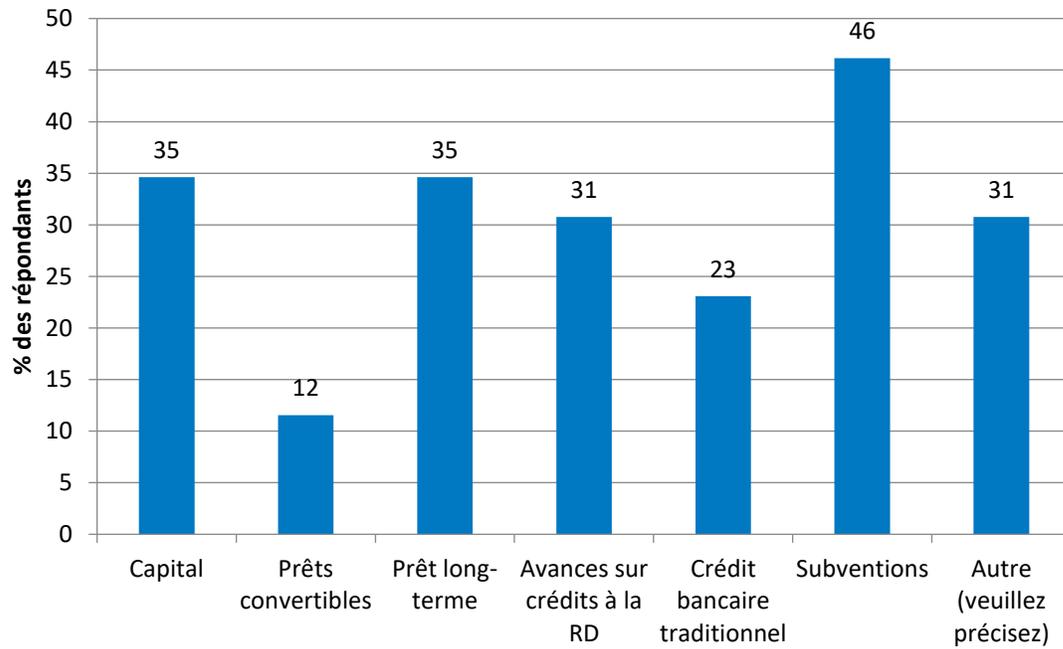
À quel pourcentage de sa capacité normale votre entreprise travaille-t-elle ? (34 répondants)



Avec vos dépenses actuelles, dans combien de semaines pensez-vous vivre un enjeu de liquidités ? (34 répondants)



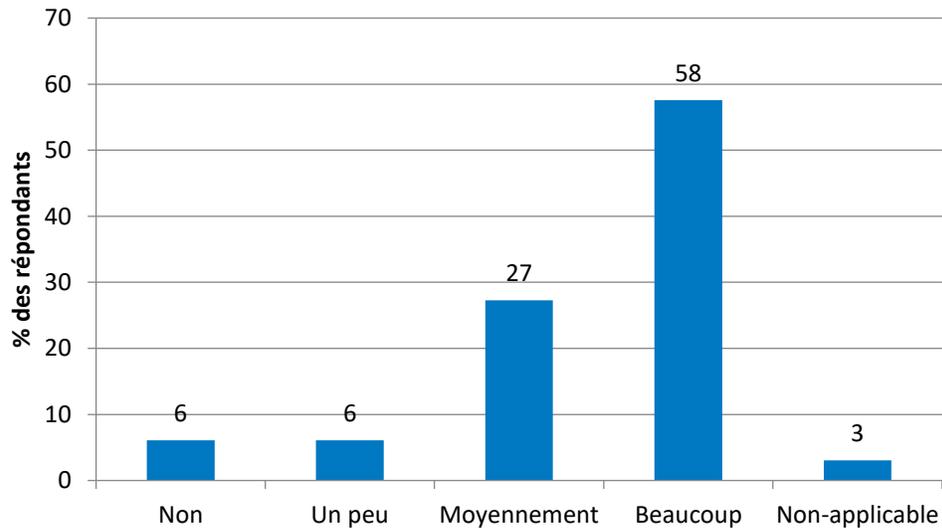
La continuité des affaires de votre entreprise dépend-elle de financement d'ici 6 mois ? Précisez (26 répondants)



Les autres mesures souhaitées sont :

- Les paiements de *development milestone*
- Obtenir un premier SeriesA pour Q4 2020 (en cours)
- Aide pour embaucher de nouveaux cadres, et pour améliorer les équipements
- Subventions salariales à 75 %

Est-ce que la situation actuelle de la crise de la COVID-19 met en péril des investissements dans de nouveaux projets ou des projets que vous projetiez de faire en R&D dans un avenir relativement proche ? (33 répondants)



Le gouvernement désire financer rapidement des projets de recherche qui permettraient d'aider à trouver des solutions à la crise du COVID-19. Travaillez-vous sur la COVID-19 ou sur un projet de recherche qui pourrait accélérer la recherche sur la COVID-19 ?

